

N'abimons pas la Bretagne



”Chacun est amené, un jour ou l’autre, à apporter une modification au paysage...”

(R. Poujade)

LE PRÉFET DE LA RÉGION DE BRETAGNE

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Vous vivez en Bretagne, vous y êtes né, vous y exercez votre profession, vous y prenez vos vacances ou votre retraite ...

Peut-être allez-vous y construire ou y restaurer une maison ? Faire des installations ? Aménager des équipements ?

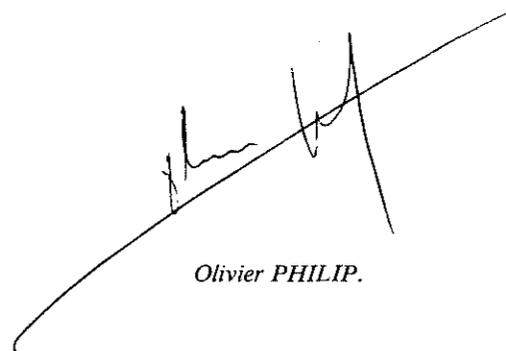
Le long du littoral, dans les rochers et les falaises, sur la dune, le long d'une ria ou d'un aber ? En Bretagne intérieure, à travers le bocage, dans la lande ou à la lisière de la futaie ? Dans un vallon discret qui ne se révèle qu'à regret ?

Quelle variété de sites... Quelle diversité de paysages...

Cependant le sol, la végétation, les matériaux, divers d'un endroit à l'autre, se regroupent pour former des unités et, au-delà de celles-ci, pour donner à la région sa personnalité.

Dès lors, le risque est couru à chaque instant d'introduire une fausse note dans ces harmonies, de détériorer un milieu naturel dont l'équilibre est fragile, de stériliser une zone d'escale d'oiseaux migrateurs ou la réserve d'espèces animales auxiliaires de l'agriculture.

J'aime à penser que cette plaquette à large diffusion vous aidera, mieux que des études ou des circulaires, à contribuer à la sauvegarde de la personnalité et de la beauté de la Bretagne et à la faire aimer davantage encore.



Olivier PHILIP.

Une province comme la BRETAGNE, riche et diverse tant par sa nature que par son patrimoine culturel mérite tout particulièrement d'être respectée.

L'expansion industrielle, les activités de la mer, l'urbanisation, l'évolution agricole, la modernisation des routes, le développement touristique, la multiplication des résidences, reflètent les perspectives d'avenir d'une région décidée à maîtriser son essor économique sans altérer sa personnalité et son originalité.

Mais l'exploitation irréfléchie du bocage, celle de l'eau et des rivières, des sites et des milieux naturels, de leur faune et de leur flore risquent de banaliser rapidement ce pays.

Alors réfléchissons et, chacun pour son propre compte, n'entreprenons rien qui transforme le paysage sans en avoir au préalable mesuré les conséquences immédiates ou à long terme.

Des organismes et des associations publiques ou privées sont là pour nous y aider.

Sommaire

La nature bretonne	4
Le littoral	6
L'eau	8
La végétation	10
L'homme construit	12
Des chantiers	14
Adapter la construction au site	16
L'accaparement d'un site	18
Des équilibres sensibles	20
Les Collectivités et les services publics	22
Le sol, le sous-sol et l'habitat	24
Pour restaurer	26
Penser aux maisons voisines	28
Les bâtiments agricoles	30
Des constructions récentes	32
Les groupes d'habitations	34
Des constructions dispersées, ou groupées	36
Les couleurs	38
Où se renseigner	40

La nature bretonne



Rochers,

mer,

eaux courantes
ou dormantes.

Pâtures,

cultures,

forêts,

landes...

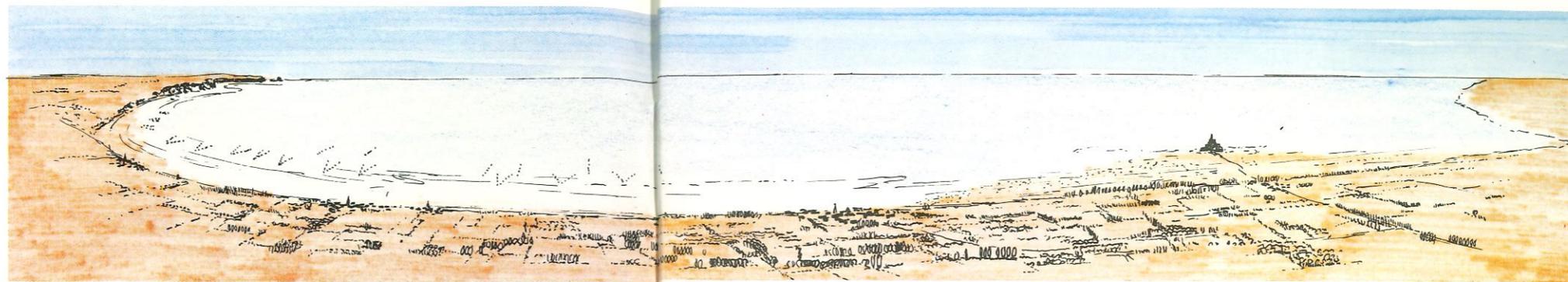
Pays varié,

pays attachant.



Le littoral

Côtes contrastées et changeantes au rythme des marées, sur une longueur très importante.



Lieu de rencontre entre deux milieux différents, la terre et la mer, dont découlent des interrelations et une vie biologique intenses.



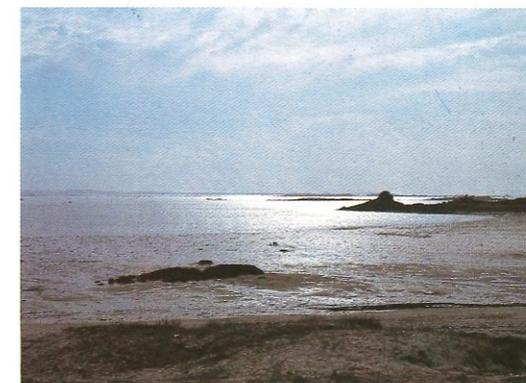
Ses falaises de roches dures aux couleurs nuancées offrent un abri à de nombreuses espèces d'oiseaux qui viennent y nicher.



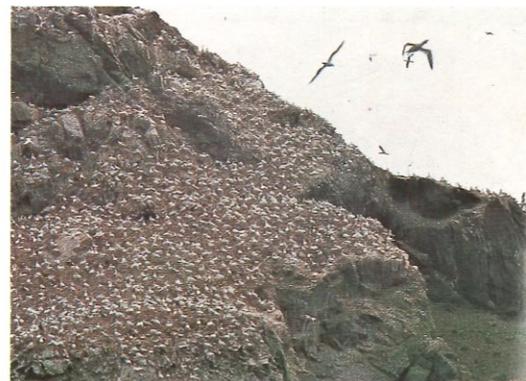
Avec ses estuaires, rias et baies abrités, elle est source d'une abondante vie végétale et animale. C'est par excellence une "nurserie" : le lieu de croissance des jeunes poissons (plis, soles, turbots, sardines...).



Ses plages sont accueillantes. Ses dunes fixées par une végétation fragile sont sans cesse menacées par les houles, les vents ou les hommes.

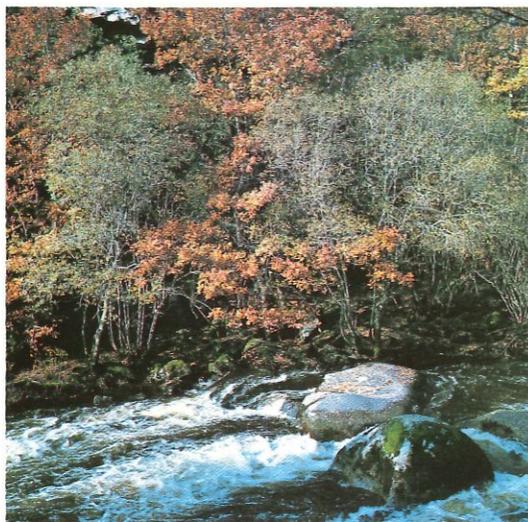
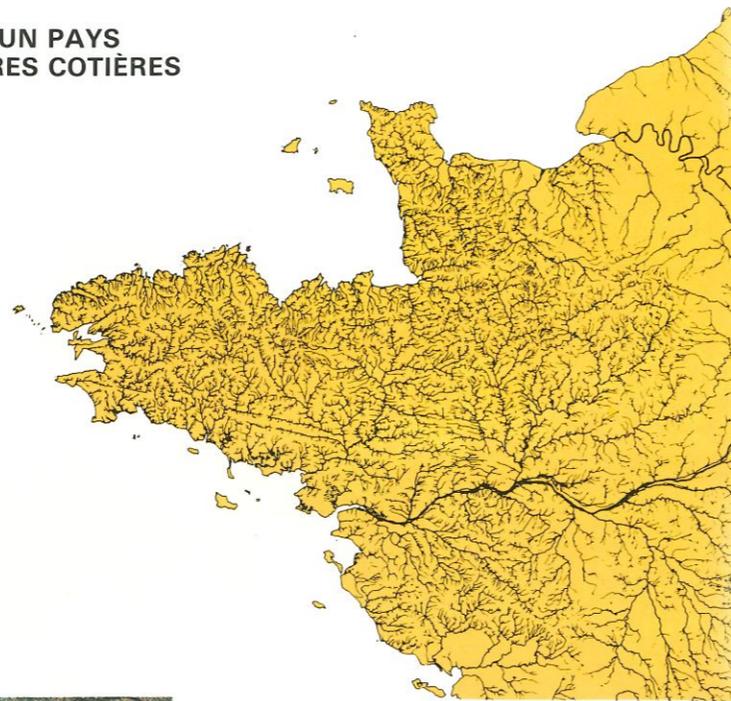


Ses côtes basses découvrent régulièrement de grandes étendues de vase nourricière favorables aux mollusques et aux crustacés. Elles sont fréquentées par une multitude d'oiseaux migrateurs ou sédentaires.



L'eau

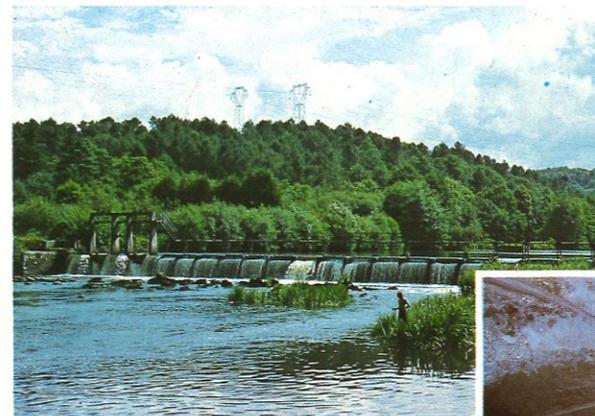
PAYS DE LA MER,
LA BRETAGNE EST AUSSI UN PAYS
AUX NOMBREUSES RIVIÈRES CÔTIÈRES
QUI LA RECOUVRENT
D'UN CHEVELU DENSE



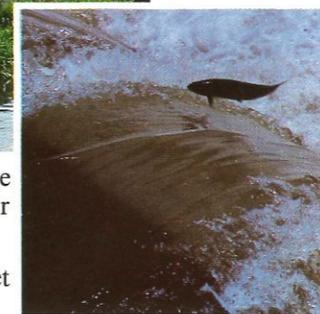
De la source à l'estuaire la rivière est un milieu vivant qui forme un tout. Chacune de ses parties est inséparable des autres : Le "BASSIN" c'est l'unité de gestion de l'eau.



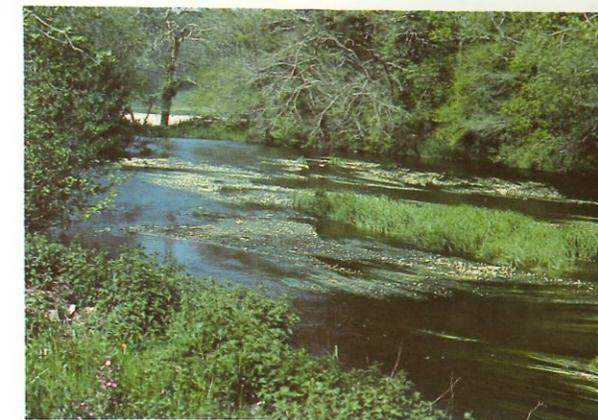
En Bretagne, parce que le sous-sol est imperméable, l'essentiel de l'eau servant à la consommation humaine est puisé dans les rivières. La ressource y est abondante mais mal répartie au cours des saisons et dans l'espace. Les besoins en eau s'accroissent alors que sa qualité se dégrade.



Le nettoyage du lit et des berges, le maintien d'une eau saine devraient leur permettre d'y revenir nombreux.

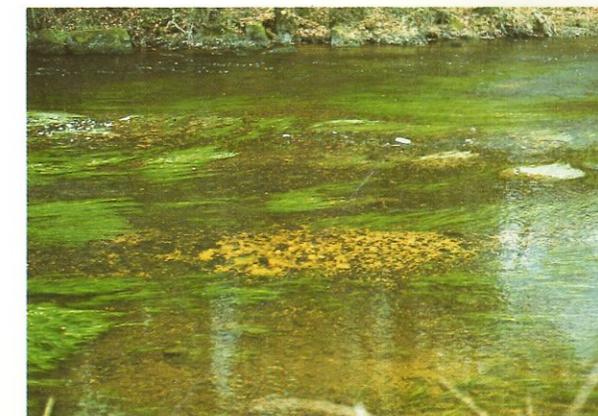


Le saumon est le témoin infallible et le symbole du bon état de la rivière.



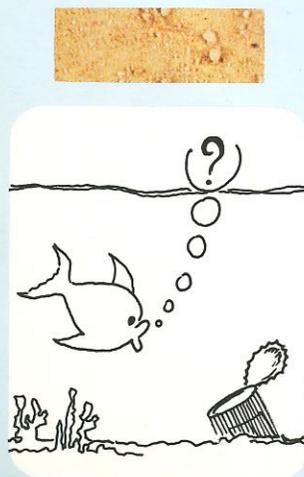
Cette petite fleur blanche la renoncule, est un indicateur de la qualité de l'eau et de la bonne santé de la rivière, gîte et nourriture pour les poissons.

La frayère : c'est, dans le lit de la rivière, un fond de graviers que le poisson nettoie et qui constitue ainsi le lieu indispensable à la ponte.

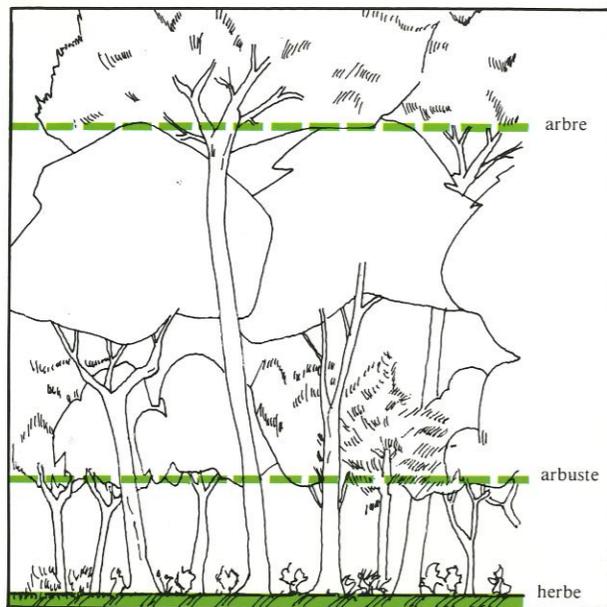


L'EAU EST UN BIEN COMMUN, SES USAGERS SONT SOLIDAIRES. LEUR SOUCI PRINCIPAL DOIT ÊTRE D'EN PRÉSERVER ET D'EN AMÉLIORER LA QUALITÉ. CELA EXIGE :

- UN AMÉNAGEMENT GLOBAL ET INTÉGRÉ,
- UNE GESTION COORDONNÉE,
- UN ENTRETIEN PERMANENT.



La végétation



Elle s'organise en strates (étages) superposés, de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres qui exploitent les matières minérales du sol et les transforment en substances vivantes grâce à l'énergie tirée directement du soleil par la chlorophylle.

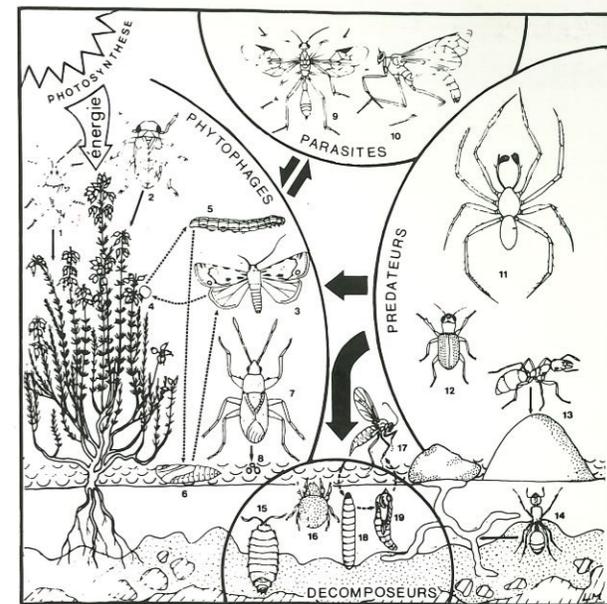
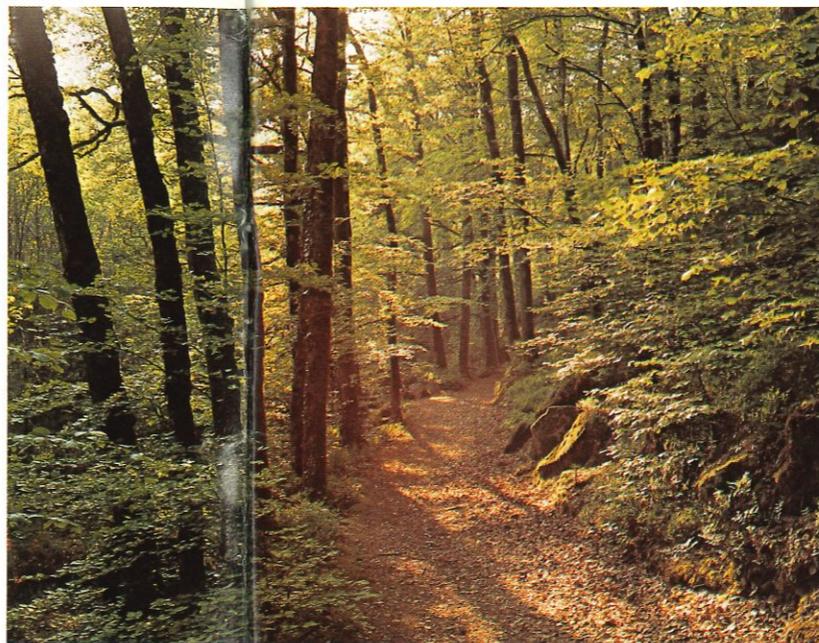
LA LANDE



La végétation imprime à un paysage des caractéristiques essentielles et bien visibles. Elle reflète les influences du sol, du climat, de l'homme, en un lieu déterminé, et, à une époque donnée.

Cette substance vivante est alors le point de départ de réseaux alimentaires complexes : ainsi, des chenilles et diverses punaises se nourrissent de la bruyère cendrée ; mais elles sont mangées ou parasitées par d'autres insectes. Toutes les déjections de ces animaux et les débris de bruyère tombés au sol sont transformés par les larves de minuscules moucheron. Les derniers produits de cette transformation sont repris au sol par la bruyère.

LA FORÊT



LE BOCAGE

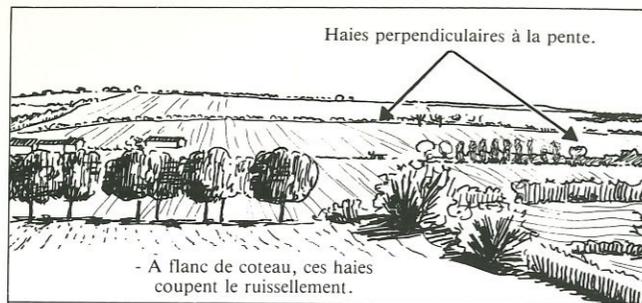


L'homme construit



A toutes les époques, l'homme a construit et modifié son environnement naturel.





Haies perpendiculaires à la pente.

- À flanc de coteau, ces haies coupent le ruissellement.



L'eau est ralentie par l'herbe, le talus et les sinuosités du ruisseau.

LES HAIES ET TALUS RALENTISSENT L'ÉCOULEMENT SUPERFICIEL DES EAUX...

Ils réduisent le risque de crue des rivières et ruisseaux, car ils donnent à l'eau de pluie le temps de s'infiltrer dans la terre.



- ruisseau curé - méandres conservés
- arbres préservés sur les rives.



- petite rivière recalibrée et redressée avec excès.
- replantation souhaitable sur l'une des rives au moins.

- A l'occasion des opérations de remembrement, les travaux hydrauliques doivent être limités et prudents. Trop brutaux, ils entraînent une dégradation de la qualité de l'eau, de la productivité et de l'aspect des rivières et des ruisseaux.

La création de petits biefs de retenue limite la vitesse d'écoulement de l'eau et permet au ruisseau de retrouver un lit plus varié.

...ET ASSAINISSENT LES SOLS TROP HUMIDES.



CERTAINES ACTIVITÉS HUMAINES CONDUISENT A D'IMPORTANTES CHANGEMENTS DANS LE PAYSAGE :

- TRAVAUX CONNEXES AU REMEMBREMENT.
- TRACÉS ROUTIERS.
- EXTRACTIONS DE MATÉRIAUX.
- COUPES RASES EN FORÊT.



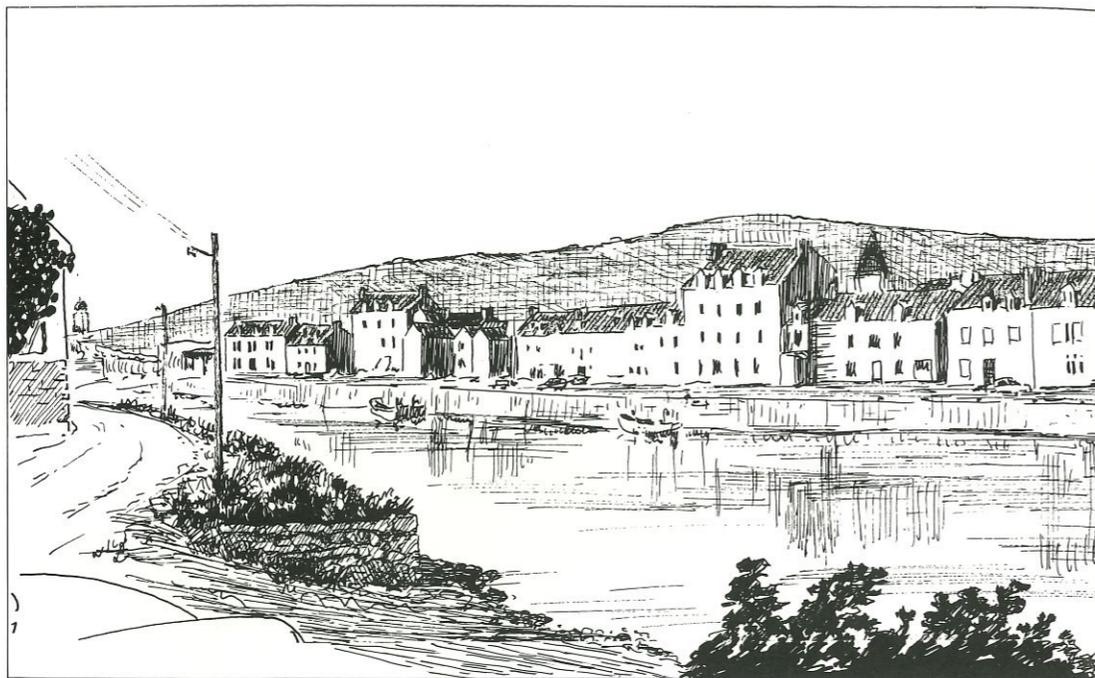
Les carrières permettent la réalisation de routes, de bâtiments, mais elles sont trop souvent laissées à l'abandon en fin d'exploitation.



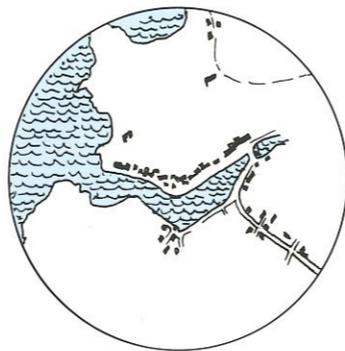
Leur réaménagement est devenu indispensable.

Il en est ainsi sur les dunes qui ont souffert des extractions de sables.

Adapter la construction au site



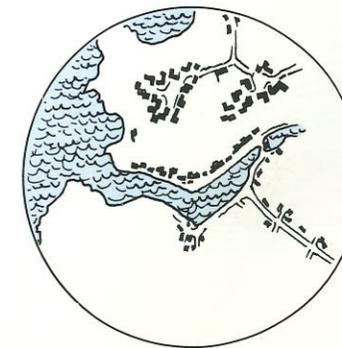
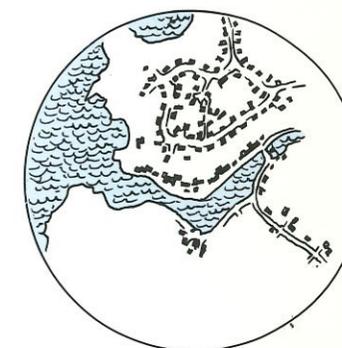
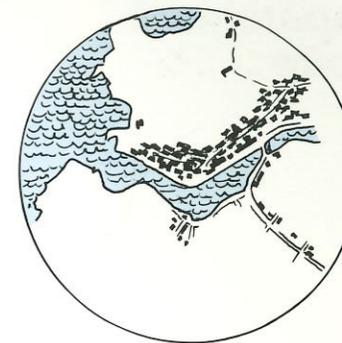
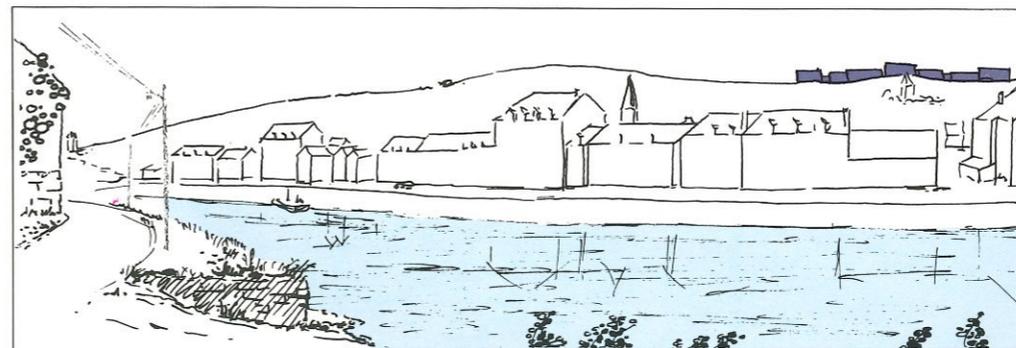
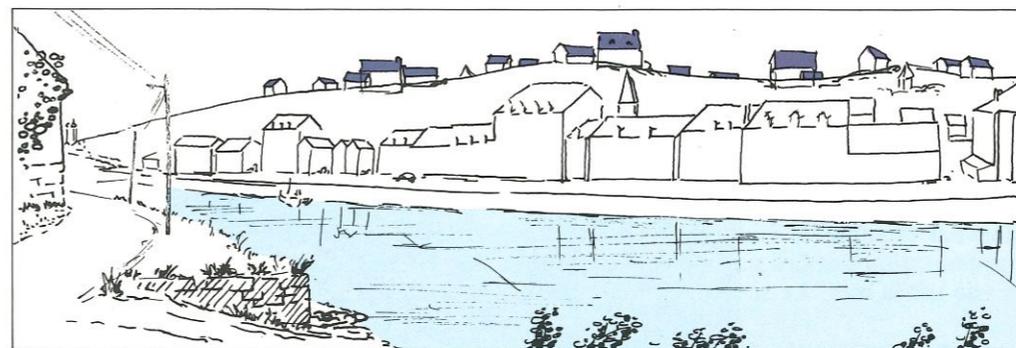
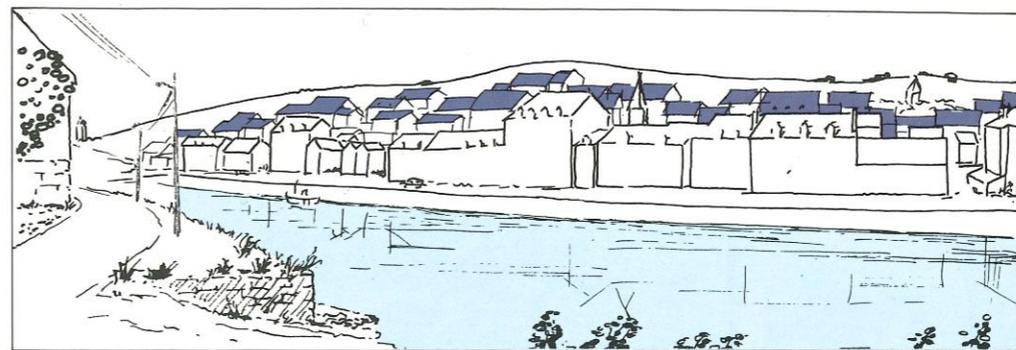
A l'abri des intempéries, ce village a serré ses maisons les unes contre les autres au fur et à mesure de leur construction. Le plateau rocheux, qui le domine est resté encore presque sans construction : la crête est nette et dégagée. L'ensemble des maisons est bien homogène : orientation, volumes, ouvertures, matériaux, couleurs, pentes des toits.



SI UNE EXTENSION DU BOURG EST NÉCESSAIRE,

- En utilisant les lignes de force du relief,
- En tirant profit de l'aspect du village existant,
- En groupant les nouvelles constructions,
- En choisissant leurs volumes et leurs couleurs,

ON PEUT VOLONTAIREMENT CONFORTER LE PAYSAGE.

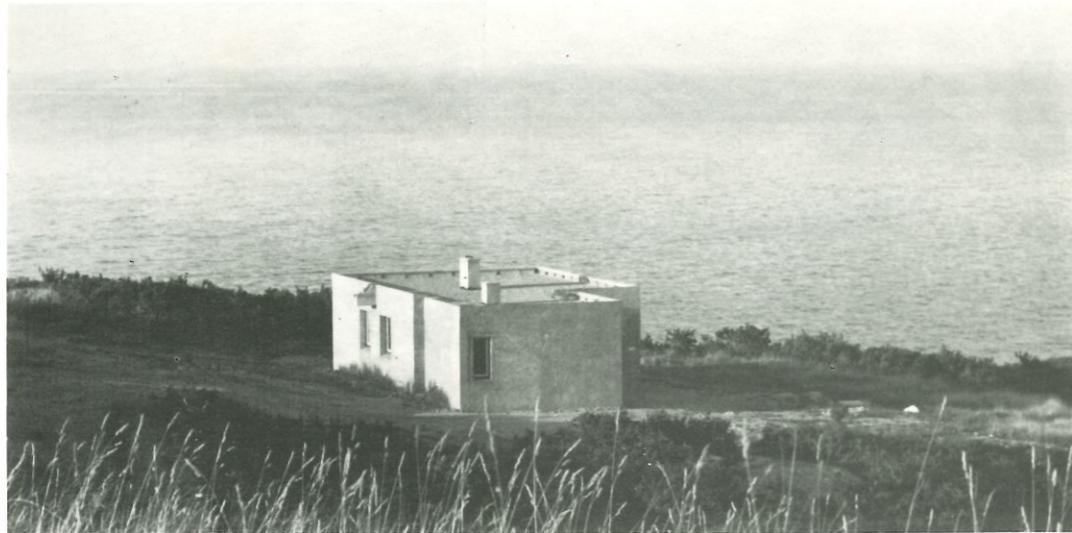


MAIS UN SITE PEUT ÊTRE DÉTRUIT PAR :

- Des constructions sans liaison avec le bâti existant.
- Une répartition inorganique des nouvelles maisons.
- Des habitations toutes identiques... ou toutes différentes.
- Un défaut d'harmonie ou trop de contraste, dans les volumes, les ouvertures, les couleurs, les matériaux, les toitures.



L'accaparement d'un site



L'accaparement d'un site par quelques-uns est préjudiciable à tous.

Ainsi par exemple, la multiplication désordonnée des résidences et le développement de l'urbanisation linéaire sur la côte, favorisent quelques-uns tout en privant les autres de la vue sur la mer. Le site peut en être définitivement détérioré.

La même constatation peut être faite sur les versants bien exposés de différentes vallées.

**IL SUFFIT PARFOIS D'UNE SEULE CONSTRUCTION
OU D'UN DÉPÔT D'ORDURES MAL PLACÉ POUR ALTÉRER UN SITE.**



Le littoral breton est de plus en plus altéré par ceux qui construisent sans se préoccuper d'autrui.

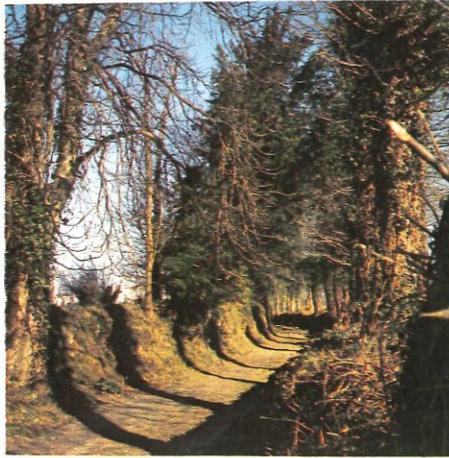


Ceux qui habitent ou visitent notre pays ont aussi le droit de profiter des horizons marins offerts par les routes et les chemins côtiers.



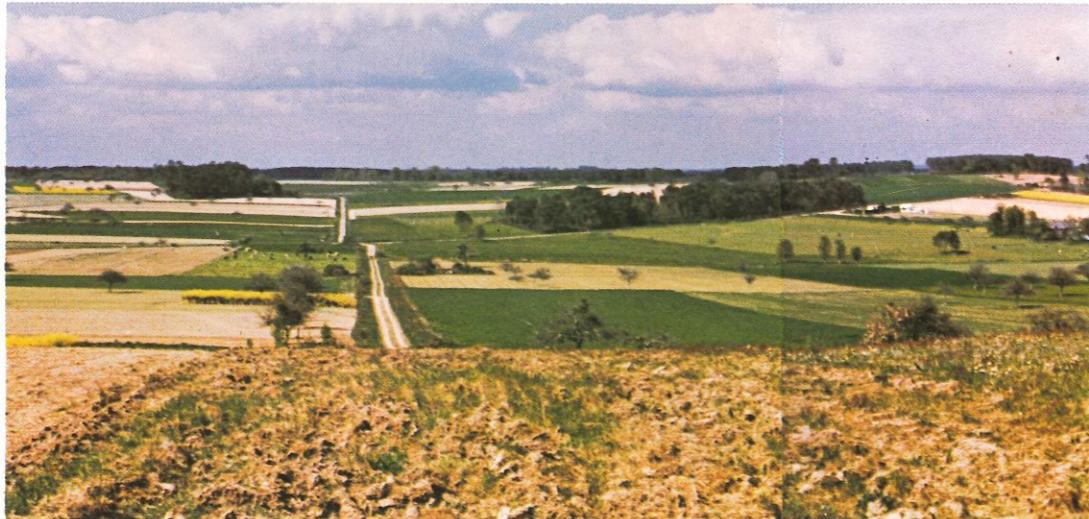
Les routes littorales, dites touristiques, doivent-elles être invariablement bordées de maisons ? Certaines "fenêtres sur la mer" ne justifient-elles pas d'être préservées définitivement par une réglementation adaptée ?

Des équilibres sensibles



Les chemins creux en campagne, le sentier des douaniers au bord de la mer sont des réalités bretonnes favorables à la promenade et au développement du tourisme pédestre, d'où l'intérêt de la préservation d'un réseau d'itinéraires.

Mais l'exploitation du sol par une agriculture mécanisée modifie brutalement les paysages traditionnels. Dans un pays au sous-sol imperméable, cette évolution peut se préparer en tenant compte du rôle des talus, des haies et des fossés. Un aménagement rationnel permet d'augmenter la surface cultivable, d'améliorer la structure des exploitations en élargissant le maillage d'un bocage maintenu fermé, et en conservant les talus plantés et les fossés sur les plus fortes pentes pour régulariser le ruissellement, stabiliser les terres arables et réduire l'action des vents.



Les collectivités et les services publics



AVANT

Il est souvent possible de trouver une solution de bonne intégration.



APRÈS



ICI : un voisinage discutable. N'y avait-il vraiment pas un autre emplacement, plus heureux, pour ce réservoir ?

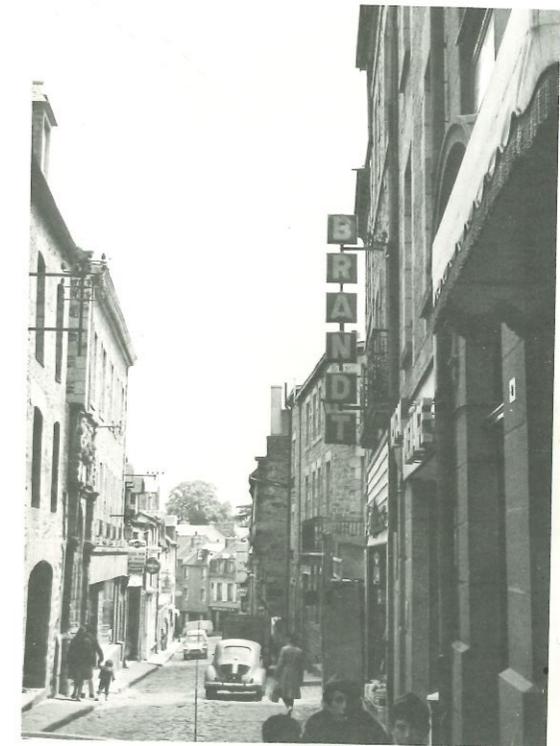


LA : l'effort d'intégration d'un transformateur électrique.



Le réseau aérien urbain.

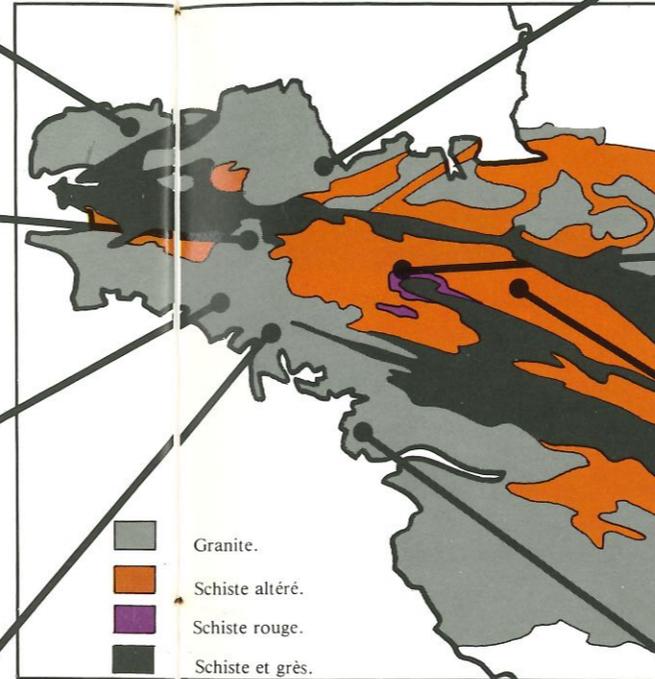
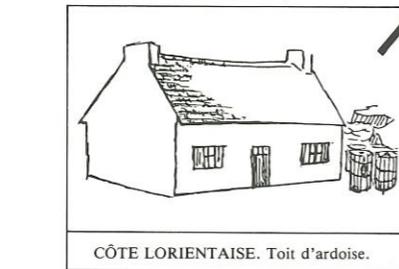
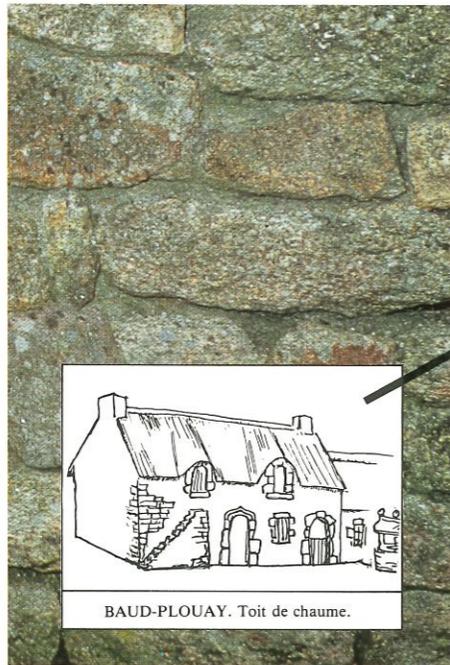
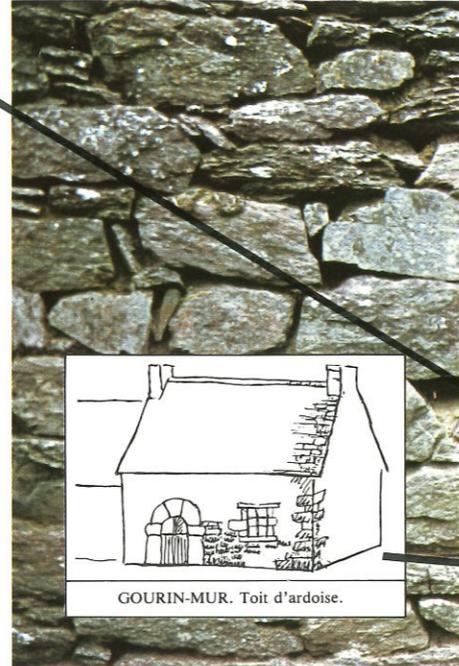
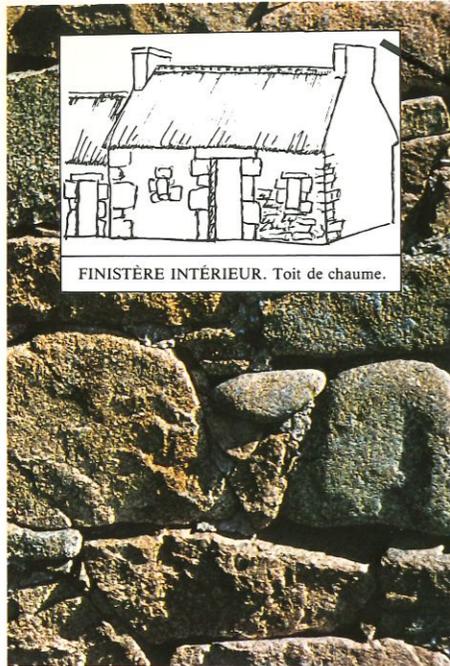
AVANT



...ET APRÈS

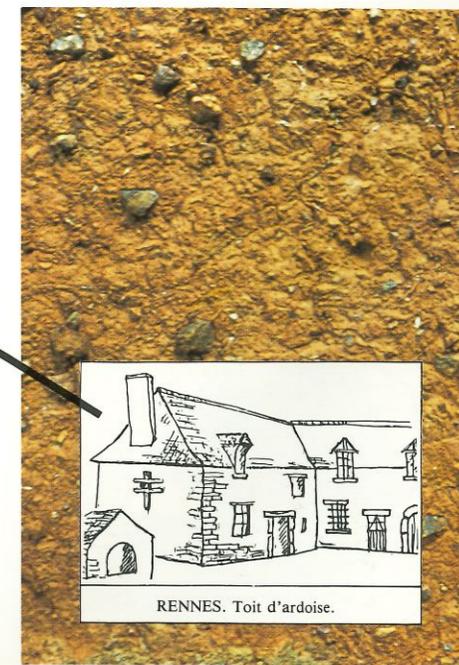
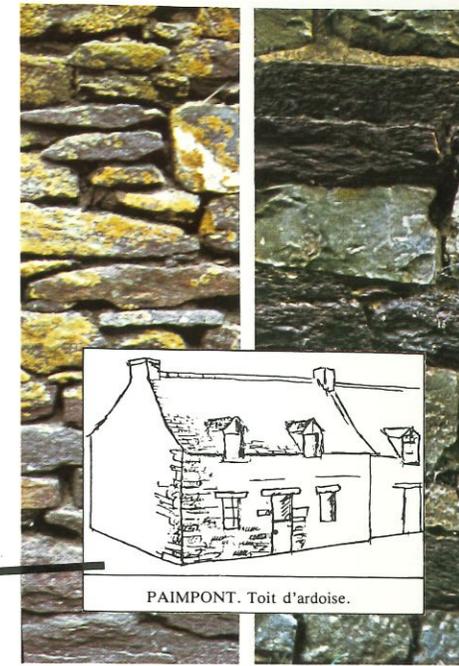
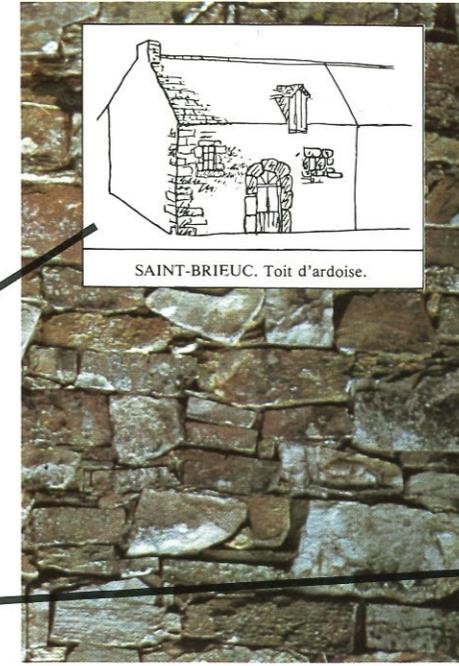
Certains de nos voisins européens enterrent leurs réservoirs ou utilisent des poteaux communs pour l'électricité et le téléphone ; pourquoi pas nous ?

et le financement !! oui oui oui oui oui
NON — **OUI**
 M. le Maire
 NON ajourné
 ANNULÉ
 Travaux ?
 jours
 pas d'accord plus tard 1978
 198.?



Les maisons anciennes étaient construites avec les matériaux trouvés sur place. Chaque pays avait son originalité architecturale, en fonction de la nature des roches composant le sous-sol, et selon leur utilisation.

Ces constructions étaient parfois isolées, le plus souvent groupées en hameaux, ou en ensembles de plus forte densité.



Ces exemples constituent seulement quelques aspects de la diversité des matériaux de construction, de leurs teintes nuancées et de leur appareillage sensiblement différents.



Pour restaurer



Cet alignement de constructions est remarquable, il mérite d'être restauré.



La restauration engagée est couteuse et malheureuse. Elle a détruit le caractère de la construction.

Quelques conseils :

- Connaître l'architecture de la région par la recherche et l'examen, sur le terrain, des vieilles maisons du pays.

- Respecter cette architecture originale et s'inspirer de l'esprit des constructeurs d'autrefois.

- Harmoniser la maison à restaurer avec les maisons voisines par le mode de groupement, l'orientation, les volumes et la pente des toits, la proportion des ouvertures dans les murs et le toit, le choix des matériaux et leur couleur, l'aménagement des abords.



- Eviter le faux vieux :

Une bonne restauration doit rester invisible, restituer l'ancien enduit, et exclure le ciment apparent :

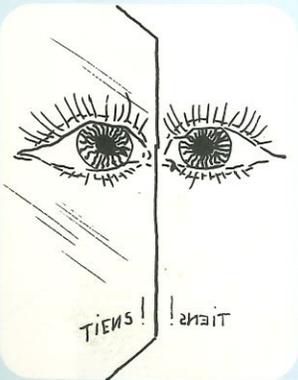
...Ainsi cette toiture de ferme peut être provisoire, et elle garantit la pérennité des volumes.



**Penser
aux maisons
voisines**



**CES MAISONS NE S'INTÈGRENT NI PAR LEUR VOLUME,
NI PAR LEUR GROUPEMENT, NI PAR LEUR COULEUR, AUX MAISONS VOISINES.**



Les bâtiments agricoles et le paysage

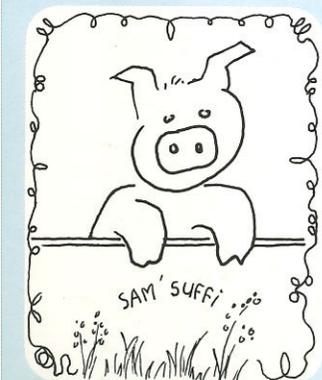


Pour l'agriculteur, le bâtiment agricole est d'abord un outil de production. S'il en construit un nouveau, c'est un investissement important. Il cherchera une solution pratique, rapide et économique.

Qu'il s'agisse de porcherie, de poulailler ou d'étable, pour être fonctionnel, le bâtiment doit satisfaire à différentes exigences techniques et sanitaires.

Faut-il pour autant négliger son aspect ?

Sans règles esthétiques, rigides, une bonne connaissance du terrain permet souvent, de bien s'adapter au relief et aux constructions existantes, par l'orientation, les volumes, les ouvertures, les matériaux et leurs couleurs.

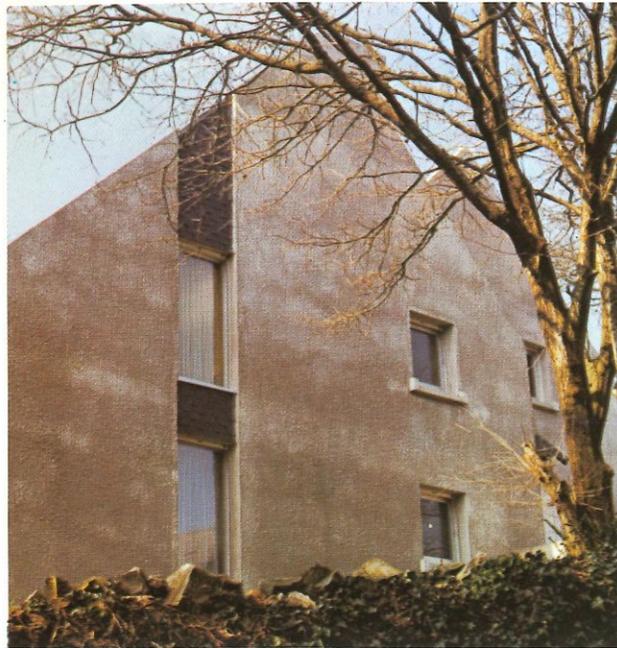


Dans ce paysage remembré, les nouveaux bâtiments agricoles sont isolés de la route et de l'habitation de l'exploitant, par un rideau d'arbres. Peut-on espérer que d'autres arbres agrémenteront bientôt les abords de la maison neuve ?

Des teintes nuancées et mates, ne sont-elles pas préférables à ces effets de brillance ?



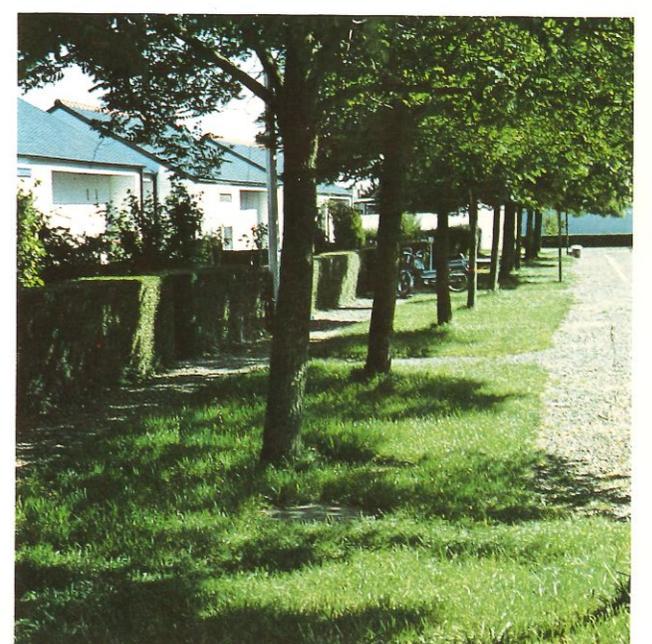
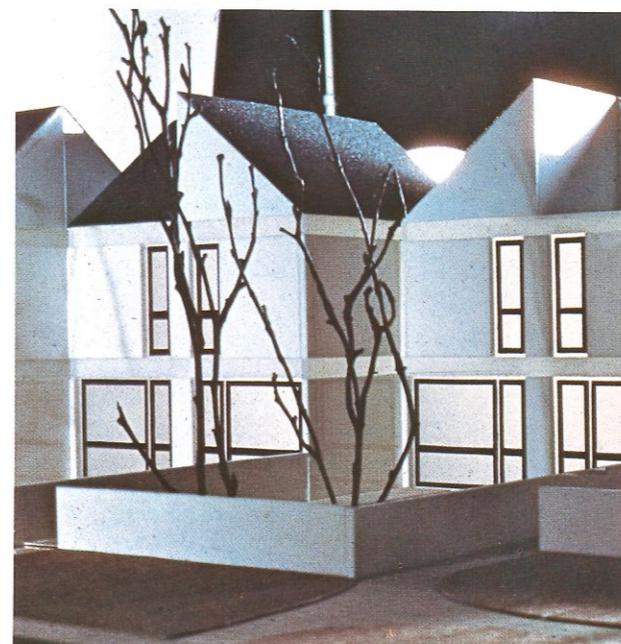
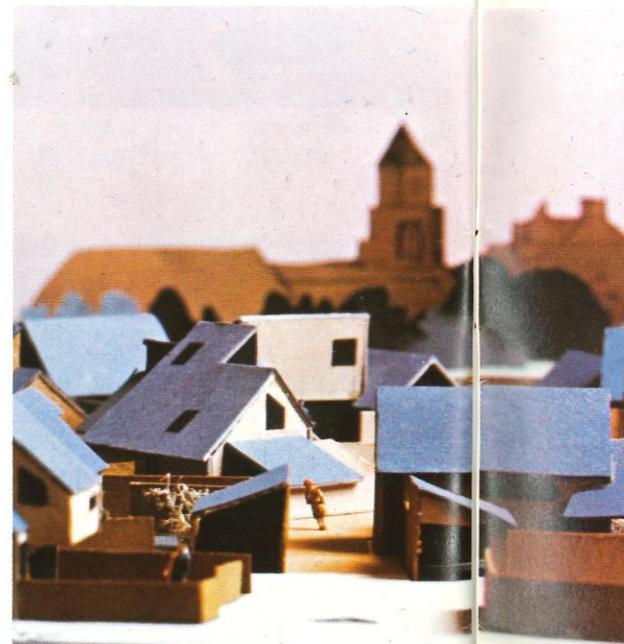
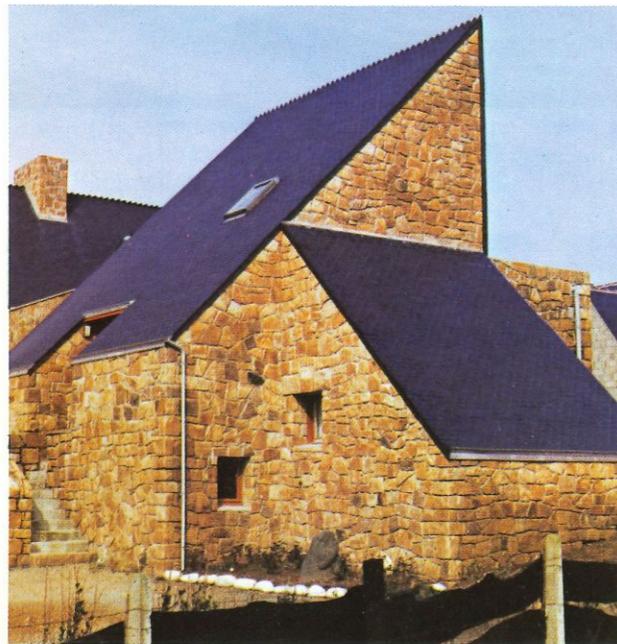
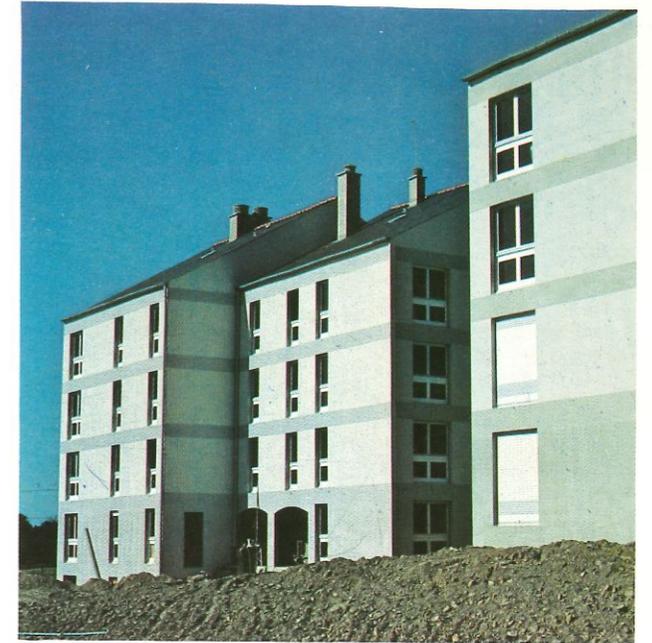
Des constructions récentes...

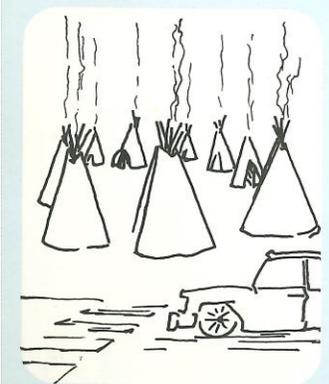


...ET DES PROJETS QUI ROMPENT AVEC L'IMITATION DU PASSÉ

Si certains lieux sont riches de constructions anciennes, aux caractéristiques à respecter lors de toutes adjonctions nouvelles, il est très souhaitable qu'une architecture contemporaine ne soit pas un mauvais pastiche des traditions.

Il est parfaitement possible qu'une architecture actuelle et locale s'établisse en Bretagne. Sa réussite et son caractère lui seront conférés par sa simplicité et son adéquation au site.





ÉVITER :

- la disposition linéaire et monotone des maisons "en train de marchandises" ;
- l'isolement systématique et répétitif de chaque construction ;
- l'uniformité des dimensions et du tracé des voies de circulation.

POUR DONNER UNE ÂME AUX QUARTIERS NEUFS :

- Un bon plan-masse utilise le relief du terrain, la végétation et les chemins existants.
- Il crée des centres d'intérêts ou de jeux, des espaces de rencontre, et des lieux tranquilles : jardins, petites places...
- Il différencie et sépare les voies de circulation, les voies de desserte et les passages piétonniers.



Constructions dispersées ou groupées



EN CAMPAGNE, L'HABITAT DISPERSÉ MITE L'ESPACE AGRICOLE, PERTURBE LE MARCHÉ FONCIER, MULTIPLIE LES NUISANCES DE VOISINAGE, ALOURDIT LE COUT DES SERVICES PUBLICS (eau, électricité, téléphone, assainissement, ramassage scolaire...) ET PRIVÉS, ENTRAÎNE L'EXPLOITATION DES TERRES, GÊNE LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES NOUVELLES.

L'HABITAT DISPERSÉ, C'EST UN GASPILLAGE DE TERRAIN, DE TEMPS, D'ARGENT ET DE PAYSAGE.

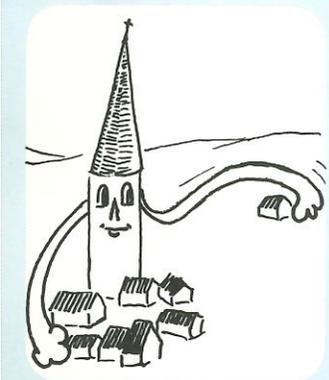


SUR LE LITTORAL, LES CONSTRUCTIONS GAGNENT LE LONG DES ROUTES, OBSTRUENT DES VUES SUR LA MER, "MITENT" LANDES, FALAISES ET DUNES.

POUR TENTER D'ARRÊTER LES PROMENEURS ENVAHISSANTS OU INDISCRETS, DES CLOTURES S'ÉLÈVENT : PEU À PEU DE VASTES ESPACES SE FERMENT AU PUBLIC.

UN AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE SE FAIT EN PROFONDEUR, EN REGROUPANT LES CONSTRUCTIONS.

UNE RÉFLEXION SUR L'OCCUPATION DU SOL ET DE SON DEVENIR EST NÉCESSAIRE. ELLE PEUT ÊTRE ENGAGÉE PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES AVEC L'AIDE DES ADMINISTRATIONS ET DES SPÉCIALISTES.



Les couleurs

...Quelques teintes de crépis rencontrés en Bretagne, qui participent à la diversité d'aspect des constructions et des paysages.

Pour le choix de la couleur des murs, des boiseries, des clôtures, il est toujours fructueux de bien observer et de s'inspirer des teintes visibles aux alentours de sa maison.



Où se renseigner? Quelques adresses utiles:

PARMI LES ADMINISTRATIONS

- mairie
- bureau départemental de l'environnement à la préfecture de chaque département

	CÔTES-DU-NORD	FINISTÈRE	ILLE-ET-VILAINE	MORBIHAN
<i>direction départementale de l'agriculture</i>	1, rue du Parc B. P. 56 22022 SAINT-BRIEUC	rue de Kerivoal 29107 QUIMPER	cité administrative bd de la liberté 35000 RENNES	cité administrative 13, av. St-Symphorien 56000 VANNES
<i>direction départementale de l'équipement</i>	3, place de Gaulle B. P. 61 22023 SAINT-BRIEUC	Kerfeunten B. P. 506 29107 QUIMPER	cité administrative bd de la Liberté 35000 RENNES	8, rue du Commerce 56000 VANNES
<i>agence départementale des bâtiments de France</i>	2, rue Saint-Pierre 22022 SAINT-BRIEUC	4, place au Beurre 29107 QUIMPER	Hôtel de Blossac 6, rue du Chapitre 35000 RENNES	31, rue Thiers 56000 VANNES
<i>direction départementale de l'action sanitaire et sociale</i>	1, bd Carnot 22022 SAINT-BRIEUC	cité administrative Kerfeunten 29107 QUIMPER	3, rue de Fougères 35000 RENNES	12, av. St-Symphorien 56000 VANNES
<i>comité départemental d'habitat rural</i>	1, rue Voltaire 22022 SAINT-BRIEUC	59, rue de Brest 29220 LANDERNEAU	16, rue de Penhoët 35000 RENNES	7, rue Halles 56000 VANNES

LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT SONT NOMBREUSES EN BRETAGNE. POUR LES CONNAITRE OU PRENDRE CONTACT AVEC L'UNE D'ELLES, ADRESSEZ-VOUS A :

- union régionale bretonne de l'environnement - Bordlann - 56600 Lanester
- maisons paysannes de Bretagne - 1, rue Oradour-sur-Glane, Rennes.
- société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne :

S.E.P.N.B.	M. Combot 9, rue Voltaire 22000 SAINT-BRIEUC	M. Le Demez Faculté des Sciences avenue le Gorgeu 29283 BREST CEDEX	M. Clément laboratoire d'écologie végétale faculté des sciences 29283 RENNES CEDEX	M. Savary centre social de Kercado cité radieuse 56000 VANNES
------------	--	--	---	--

Les sujets évoqués sous chaque titre pourraient faire l'objet de réflexions spécifiques plus détaillées. D'autres thèmes auraient également mérité d'être abordés : activités liées à l'océan, pollution des eaux, grands travaux d'équipement, constructions industrielles, amélioration du cadre de vie des bourgs, richesses artistiques et culturelles...

A propos des pages précédentes, sur les thèmes abordés :

Ecrivez-nous.

Faites-nous part de vos critiques et observations et de vos idées et propositions.

CETTE PLAQUETTE

préparée à l'initiative de Monsieur le Préfet de Région,
par la délégation régionale à l'environnement
- atelier régional du paysage -
et par l'université de Rennes - institut des sciences
du comportement et de l'environnement -

avec la collaboration de :

La mission régionale
Les directions régionale et départementales de l'équipement
Les services régionaux de l'agriculture
La conservation régionale des bâtiments de France
L'union régionale bretonne de l'environnement (U.R.B.E.)
La société pour l'étude et la protection de la nature
en Bretagne (S.E.P.N.B.)
La délégation régionale de "maisons paysannes de France"

est publiée par l'association Tiez Breiz - maisons paysannes de Bretagne
- délégation régionale de maisons paysannes de France,
1, rue Oradour-sur-Glane, 35100 Rennes

grâce au concours financier de :

l'établissement public régional,
les conseils généraux des Côtes-du-Nord, du Finistère,
de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan,
le ministère de la culture et de l'environnement
- mission de l'environnement rural et urbain.

Photographies et croquis : Editions d'Art Jos le Doaré. Ministères de l'équipement et de l'agriculture, musée de Bretagne (Collection Heurtier). Atelier régional du paysage. Association pour la protection des salmonidés en Bretagne. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale de Bretagne. Société bretonne d'aménagement foncier et d'établissement rural. Centre de distribution E.G.D.F. - Saint-Brieuc. MM. Le Garf, Thibault, J.-C. Lefevre, C. Thomas.